Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen

Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de

l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale

ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 93 (1995)

Heft: 12

Artikel: Adopter - ad optare - pour choisir

Autor: Simon, B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-951231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Adopter - Ad optare - Pour choisir

Faut-il à «tout prix» sortir un enfant de son pays en vue d'une adoption? Voilà une question bien difficile. La montée d'une certaine intolérance fait hésiter plus d'un parent. Enfant noir, asiatique ou musulman, le problème du déracinement n'est peut-être pas si primordial que ça. Vouloir accueillir un enfant différent c'est s'interroger d'abord sur ce qu'«aimer» veut dire.

L'adoption est un sujet qui, ces dernières années tout particulièrement, a suscité nombre de vocations littéraires, d'études, de témoignages, de thèses, tous bien intentionnés et visant à expliquer.

Ne pas expliquer, mais témoigner

Père d'une jeune fille adoptée de 16 ans en même temps que de deux garçons «du sang» aujourd'hui majeurs, homme de bonne volonté qui, durant une dizaine d'années ai reçu des couples candidats à l'adoption pour le compte d'une organisation d'aide à l'enfance meurtrie, je ne suis quant à moi toujours pas en mesure d'expliquer.

Mais je puis par contre témoigner. Témoigner de nos joies, de nos peines, de nos doutes parfois et de nos sentiments. Qui s'inscriront ou ne s'inscriront pas dans une possible enquête sociologique, qui confirmeront ou infirmeront des thèses, qui seront psychanalytiquement explicables ou ne le seront pas, qui seront matière à diagnostic, à pronostic, à théorie. Peu importe, en fin de compte. Car nous vouons à nos trois enfants, inséparables en la circonstance, un amour parental que rien ne saurait ébranler. Il faillait le dire avant que d'aborder le thème de cette réflexion: l'adoption.

Face à des milliers d'enfants en détresse

Août 1976. Nous nous trouvons, ma femme et moi, dans un grand orphelinat de Séoul où nous attendent 17 enfants que nous allons amener en Suisse. Le terme d'orphelinat a , en soi, une connotation douloureuse émanant d'histoires qu'on nous racontait quand nous étions enfants. Mais du mot à la réalité, nous basculons d'un monde dans l'autre et, d'un coup, nous saisissons toute la détresse de ces milliers d'enfants, abandonnés là, dont une heure avant nous ignorions

Dans la nursery, deux élégantes Occidentales désignent du doigt les nouveau-nés gu'elles prendront, alors qu'une fillette coréenne, à ce signe, marque d'une pince à linge le berceau de l'enfant choisi et, ainsi, son destin.

Dehors des enfants jouent, pleurent, crient, multi-

tude encasernée qui attend le même signe, pour un même destin depuis longtemps promis. Un signe qui ne viendra jamais. Un destin qui sera autre, pour la plupart de ces enfants. Car à partir de deux ans, «trop grands» (I), ils sont inadoptables. Et leurs rondes, et leurs comptines, leurs sourires séducteurs et même leurs mains jointes n'y feront rien: jamais ils ne seront choisis. Plus grands ils s'enfuiront voués, pour les garçons, à vivre d'expédients et de délits, et pour les filles, à la prostitution.

Ce tableau réducteur masque, nous l'avons su plus tard, une réalité plus sordide encore, dans d'autres pays, d'autres situations, d'autres ghettos où toujours l'enfant est une pitoyable victime et l'homme un bourreau.

Alors ce jour-là, au milieu des enfants au sourire triste et au regard suppliant, s'est déposé en nous le germe de l'adoption.

«Tu es notre enfant pour toujours»

Janvier 1978.

Depuis hier, notre petite fille, qui a 3 ans et demi et ne parle évidemment pas un mot de français, a été accueillie par cette famille qui désormais sera la sienne. Nous n'avons eu qu'une semaine pour faire un peu connaissance, à l'hôpital où elle était en quarantaine. Il est 6 h. 30 lorsque, partant travailler, je pousse doucement la porte de sa chambre pour un «au revoir» murmuré. Surprise! Elle n'est pas dans son litl

Je la découvre alors assise sur sa petite chaise, les mains posées sur les genoux. Elle s'est habillée dans la nuit, plutôt mal, et elle a même chaussé les pantoufles de toile qu'on lui avait laissées à l'orphelinat, beaucoup trop petites pour elle. Assise ainsi dans le noir, elle attend, sans bruit. mais en m'approchant d'elle, je constate que le haut de sa robe est tout mouillé de larmes et que ses yeux, ses joues, en sont tout inondés.

Je la porte alors doucement et la prends dans mes bras. Après quelques secondes, ses petits bras entourent mon cou. Elle se serre contre moi et pleure, un désespoir immense au coeur, la bouche pleine de mots que je ne comprends pas, les oreilles pleines des miens, qui ne lui

Dès cet instant, où nous avons pleuré ensemble, j'ai su qu'elle était notre fille pour l'éternité.

Savoir ce que veut dire «aimer»

Sociologues, pédo-psychiatres (quels mots affreux, soit dit en passantl), éducateurs, démographes, frontistes-nationalistes, ethnos de tous bords, socialos convaincus, détenteurs du pouvoir et de la vérité m'opposeront quantité d'arguments où il sera question de «déracinement», de non-adaptation, de problèmes, de constats pénibles et de cas difficiles.

Et si les problèmes se trouvaient du côté de ceux qui jugent? De cette société un tantinet figée, frileuse, qui a pris l'habitude discutable de mesurer tous les autres à son aune?

Zentralpräsidentin/Présidente centrale

Ruth Brauen • Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22

Zentralsekretariat/Secrétariat central

Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22 Telefon 031/332 63 40

Telefax 031/332 76 19

Öffnungszeiten:

Mo-Do 9-11 und 14-16 Uhr, Fr 9-11 Uhr

Heures d'ouverture:

lu-je 9 h 00-11 h 00 et 14 h 00-16 h 00, ve 9 h 00-11 h 00

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs

Ein Beitrag gibt die Ansicht des/der VerfasserIn wieder und muss sich nicht zwingend mit der Meinung der Redaktion, Zeitungskommission oder des SHV decken.

Verlag/Edition:

Schweizerischer Hebammenverband Flurstrasse 26, Postfach 647 • 3000 Bern 22

Redaktion/Rédaction/

Deutschsprachige Redaktion:

Sylvia Forster-Rosser • Flurstrasse 26 • 3000 Bern 22 Telefon 031/331 35 20 · Telefax 031/332 76 19

Rédaction de langue française:

Denise Vallat • Pré de l'Eglise 1 • 1728 Rossens Téléphone 037/314 414 · Téléfax 037/314 415

Zeitungskommission/Commission du journal

Paola Origlia

sh = Susanne Bausch

nb = Natalie Brunner Viviane Luisier

vfb = Verena Felder Berg

Druck/Impression Flüeli AG/SA, Biel-Bienne

Inseratenverwaltung/Régie des annonces

Künzler-Bachmann

Geltenwilenstrasse 8a • Postfach • 9001 St. Gallen Telefon 071/30 92 92 · Telefax 071/30 92 93

Jahresabonnement/Abonnement annuel

Nichtmitalieder/Non-membres Ausland/Etranger

Fr. 76.-

Einzelnummer/Numéro séparé

Fr. 87-+ Porto/Port Fr. 10.-

11 Ausgaben im Jahr/Parution 11 fois par an

Redaktionsschluss: Am 1. des Vormonats Délai de rédaction: Le premier du mois précédent





Rappelons-nous pourtant: adopter – ad optare. C'est choisir un jour (et c'est, dans mes souvenirs, un jour de soleil et de confiance immense) d'avoir le coeur assez grand pour y accueillir ce que la Vie nous offre de plus beau: un enfant. Tout le reste n'est que littérature.

Cela dit, même en pratiquant la langue de bois, les plus prudents d'entre les analystes de l'adoption pudiquement baptisée «internationale» ne parviennent pas à taire le problème essentiel qui gangrène non pas ces enfants qui nous ont été confiés, mais une part importante de notre population: je veux parler du racisme. Et lorsque nous posons la question: «Fallait-il les sortir à tout prix de leur pays?» il nous arrange fort de leur en découvrir un car, parodiant Brel, on pourrait dire «Ces enfants-là, Monsieur, ce ne sont pas des enfants, ils sont Noirs...».

J'ai dit racisme?

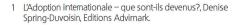
Mais enfin, tout de même...

Oui, oui, je sais! Il s'agit là d'un tout autre problème.

Il n'empêche que, dans touts les livres que j'ai lus et parlant d'adoption, il en est un¹ qui m'a plu tout particulièrement, parce qu'il donnait la parole aux enfants dont l'un, pour la fin, a laissé ces mots de lumière:

«Le monde est aussi fait de couleurs, sons et lumières. Au monde, on peut aussi être heureux. Les larmes peuvent devenir des diamants splendides. Il faut seulement savoir ce que veut dire «aimen».

B. Simon



Les enfants nés en Suisse à adopter existent aussi

Oui, ils existent, mais ils sont peu nombeux (six par année en moyenne pour le canton de Vaud). Une partie d'entre eux sont des étrangers nés chez nous.

A l'Office du tuteur général, nous sommes amenés à entrer en contact avec des femmes souhaitant donner leur enfant, par l'intermédiaire des hôpitaux de zone ou du Service social de la Matemité du CHUV. Dans ce demier cas, les assistantes sociales de l'hôpital font elles-mêmes l'accompagnement et la réflexion nécessaires avec les jeunes mères. Ce rôle nous est dévolu pour celles qui nous sont signalées dans les autres établissements du canton.

Qui sont les mères qui peuvent ainsi «abandonnen» leur enfant à la naissance? Poser la question sous cette forme reflète déjà une tendance à «jugen». Il est difficile de répondre avec netteté, ce qui ne ferait que renforcer cet esprit de jugement. En effet, chaque situation répond à des motivations ou impératifs uniques.

Adoption Pour en savoir plus...

Quelques adresses utiles:

- Bureau genevois d'adoption 022 / 46 57 59
- Association suisse des parents adoptifs (ASPA)
 022 / 44 01 81
- Association en faveur de l'adoption internationale (AFAI)
 022 / 734 27 31
- Divali Adoption Service (DAS) 022 / 41 20 25

Bibliographie

- ◆ Parole d'Adopté
 F. Delfieu / J. de Gravelaine
 Ed. R. Laffont 1988
- Enfants en Souffrance
 Ed. Stock / L Pernoud 1981
- Un Peuple né de l'Ombre
 Ed. Terre des Hommes Lausanne 1979
- ◆ L'Adoption internationale Denise Spring-Duvoisin Ed. Advimark 1986
- ◆ Adopter un Enfant Camille Olivier Ed. Calmann-Lewy 1983

La souffrance toujours

Par contre, le point commun à chacune de ces mères est la souffrance intérieure que leurs difficultés provoquent. Cette souffrance peut être tout à fait intériorisée et cachée. Elle peut se manifester extérieurement par une sorte de froideur et une très grande détermination à se séparer de l'enfant. Les arguments en faveur de l'adoption sont le plus souvent discutables et plausibles pour elles et il n'y a pas de dialogue possible. Leur seule demande est qu'il soit pris acte de leur détermination pour mener à bien la réalisation de l'adoption. Il en est notamment ainsi des étrangères venues accoucher en Suisse pour cacher leur grossesse et qui rent-reront dans leur pays sans leur enfant.

La souffrance peut aussi s'exprimer sous la forme d'une forte ambivalence, pouvant nécessiter des heures de discussion avec l'assistant social, voire avec la famile et l'entourage. Il importe alors de laisser le temps s'écouler pour sentir comment l'idée d'une future séparation se mûrit et pourra s'assumer à l'avenir. C'est du reste la raison pour laquelle le législateur a prévu que le consentement à l'adoption ne peut se donner que six semaines après la naissance de l'enfant. Tout aussi pénible est la souffrance des jeunes femmes marginales, ayant des problèmes psychiques, d'alcool ou de drogue et qui ne sont pas aptes à faire réellement la réflexion nécessaire autour du sujet de l'adoption. Elle s'exprime par de l'agressivité et de la révolte, parfois même après avoir consenti à l'adoption en bonne et due forme. L'assistant social est alors le bouc émissaire de leur culpabilité et du ressentiment qu'elles développent quant à un acte auguel elles n'ont consenti que sous la pression d'une situation difficile.

Jeunes femmes-enfants

Pour une jeune fille mineure, attendre un enfant peut être une manière de s'affirmer ou de s'apposer face à ses parents. Quand elle va annoncer qu'elle est enceinte, non seulement ses parents mais tout son entourage vont se mobiliser et lui prodiguer des conseils. Elle cherche en fait à attirer l'attention sur elle, mais son désir profond, souvent, n'est pas d'avoir un enfant. Pourtant, le bébé à venir est un enjeu de